



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
23 Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher-ère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Judi 3 septembre 2020 à 20h30

Salle Saint-Exupéry
Place du Champ de Foire
53230 Cossé-le-Vivien

La séance pourra se tenir en présence d'un public strictement limité à 10 personnes. **Le port du masque sera obligatoire.**

En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter par un collègue en retournant à la mairie le formulaire « Pouvoir » ci-joint.

Affaires générales

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Finances & administration générale

- Budget principal : décision modificative n°3
- Convention avec la CCPC : versement d'un fonds de concours relatif à des travaux d'investissement de réhabilitation du réseau d'eau pluviale devant la mairie
- Convention avec la CCPC : versement d'un fonds de concours relatif à des travaux de renouvellement des réseaux rue de la Poste
- Tarif de la fourniture de repas à la micro crèche de Cossé-le-Vivien
- Tarif de vente des repas au collège Saint-Joseph pour l'année scolaire 2020-2021 : précisions complémentaires
- Budget du lotissement de la Plaine : précisions complémentaires
- Recouvrement d'une amende pour dépôt sauvage d'ordures
- Reconnaissance d'une créance éteinte

Urbanisme & bâtiments

- Contournement routier : acceptation de la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes
- Contournement routier : délégation de la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes au Conseil départemental de la Mayenne
- Convention relative à la domanialité, la gestion et à l'entretien du contournement de Cossé-le-Vivien
- Convention avec Territoire d'énergie Mayenne pour un groupement d'achat d'électricité
- Acquisition de deux tracteurs tondeuses au service technique
- Convention de servitudes avec ENEDIS dans le cadre du déplacement du réseau HTA sur la parcelle du lotissement de la Plaine
- Création d'une servitude d'eaux usées à l'office notarial – 12 rue de la perception
- Conditions de mise à disposition de parcelles au lieu-dit « Les Friches »
- Déplacement d'un candélabre rue des Primevères

Sport, vie associative et culturelle

- Projet EVS : Signature d'une convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Mayenne
- Projet de rénovation et construction de vestiaires de football : Demande de subvention au titre du fonds « Pays de la Loire relance investissement communal »
- Subvention de l'association « Cossé'Raid »

Cadre de vie

- Commerces : autorisation d'ouverture exceptionnelle le dimanche en 2021

Communication

- Recrutement d'un jeune dans le cadre d'un contrat d'alternance Bachelor Communication & Webmarketing (sous réserve)

Informations du maire et des adjoints

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher-ère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe LANGOUËT

